

Avant-propos

Depuis 2009, le Centre de développement de l'OCDE s'attache à informer sur les multiples obstacles structurels qui entravent la vie des femmes et des filles dans les pays en développement et les pays développés à l'aide de l'indice « Institutions sociales et égalité femmes-hommes » (en anglais, *Social Institutions and Gender Index* [SIGI]). Au niveau mondial, le SIGI mesure les discriminations à l'égard des femmes dans les institutions sociales dans 180 pays. En se concentrant sur les lois, les normes sociales et les pratiques, et sur la base de données et d'éléments probants, il identifie la racine et les causes sous-jacentes des inégalités entre les femmes et les hommes dans le but de promouvoir des politiques publiques visant à l'égalité. Il est également l'une des sources de données officielles pour le suivi de l'indicateur 5.1.1 des Objectifs de développement durable (ODD).

En s'appuyant sur le cadre conceptuel du SIGI, le rapport *Institutions sociales et égalité femmes-hommes en Côte d'Ivoire* présente de nouveaux éléments et données sur le niveau de discriminations à l'égard des femmes constaté dans les institutions sociales ivoiriennes au niveau infranational, et plus particulièrement, les attitudes et pratiques limitant l'autonomisation des femmes. À l'aide de données quantitatives recueillies dans le cadre d'une enquête auprès des ménages statistiquement représentative au niveau national et au niveau des districts, couplées à des données qualitatives provenant de groupes de discussion et d'entretiens avec des informateurs clés, le rapport offre un examen approfondi de la façon dont les attitudes et les pratiques créent des écarts entre les femmes et les hommes en termes d'opportunités et de résultats, en portant une attention toute particulière à l'incidence de ces attitudes et pratiques sur l'éducation des filles et l'autonomisation économique des femmes.



Extrait de :

Institutions sociales et égalité femmes-hommes en Côte d'Ivoire

Rapport pays SIGI

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/c798990a-fr>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Avant-propos », dans *Institutions sociales et égalité femmes-hommes en Côte d'Ivoire : Rapport pays SIGI*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/84f2a6f2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.